

Date d'adhésion : |_|_| | |_|_| | |_|_| | |_|_|

Annule et remplace la fiche précédente

Contrat souscrit auprès de l'IPSEC par l'intermédiaire de COLLECTeam courtier au sens de l'article L520-1 II.b du Code des Assurances (liste des compagnies d'assurance disponible sur notre site internet) dont l'activité est soumise au contrôle de l'ACPR , 4 place de Budapest, CS 92459- 75436 PARIS Cedex 09.

IDENTIFICATION COLLECTIVITE ADHERENTE

		SIGNATAIRE DU CONTRAT	
Raison sociale :		Nom :	
N° SIRET : _		Prénom :	
Adresse :		Fonction :	
Code Postal : Ville :		E-mail :	

INTERLOCUTEURS

PRESTATIONS	COTISATIONS
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Tél : - Mail :	Tél : - Mail :

ADHESIONS DES AGENTS

EFFECTIF	FINANCEMENT PATRONAL
Nombre total des agents employés par la collectivité :	Montant mensuel net par agent : €

COTISATIONS**APPELS DE COTISATION**

Les appels de cotisation vous sont envoyés à terme échu. Merci de cocher la case correspondante à la périodicité souhaitée :

Appel de cotisation trimestriel Appel de cotisation mensuel

PAIEMENT DES COTISATIONS

Lors du paiement des cotisations, n'oubliez pas de mentionner dans le libellé du virement vos codes APP que nous vous avons indiqués lors de la mise en place. Ces codes nous permettent d'identifier vos virements.

CODES SEPA (OU RCN)

Merci de nous indiquer le(s) code(s) SEPA (ou RCN) qui seront utilisés pour le paiement des cotisations (merci de les vérifier avec votre trésorerie)

ASSIETTE DE COTISATION (AU CHOIX DE L'AGENT)

Assiette de base : Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire

Assiette renforcée : Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire + Régime Indemnitaires

REGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire pris en compte comprend l'ensemble des primes versées mensuellement hors IR et SFT.

PRESTATIONS**CHOIX DES GARANTIES**

Se référer au verso pour les garanties.

GESTION DES INDUS

COLLECTeam met en place un dispositif de suivi des indus de la constatation du changement de situation jusqu'au recouvrement.

Les indus seront notifiés à la collectivité qui procédera, dans tous les cas, au remboursement à COLLECTeam du trop-perçu. Ces indus portent sur les sommes perçues au titre de la maladie ordinaire (en complément du demi-traitement) lors de la reconnaissance du passage en longue maladie ou en longue durée de l'agent.

L'agent choisit la formule à laquelle il pourra souscrire :

REGIME DE BASE 1

	GARANTIES	PRESTATIONS
Base obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incapacité (maintien de salaire) ➤ Invalidité permanente 	<p>95 % du traitement de référence mensuel net</p> <p>95 % du traitement de référence mensuel net</p>

REGIME DE BASE 2

	GARANTIES	PRESTATIONS
Base obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incapacité (maintien de salaire) ➤ Invalidité permanente ➤ Perte de retraite 	<p>95 % du traitement de référence mensuel net</p> <p>95 % du traitement de référence mensuel net</p> <p>100 % de la perte de retraite justifiée</p>

REGIME DE BASE 3

	GARANTIES	PRESTATIONS
Base obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incapacité (maintien de salaire) ➤ Invalidité permanente ➤ Perte de retraite ➤ Décès / PTIA 	<p>95 % du traitement de référence mensuel net</p> <p>95 % du traitement de référence mensuel net</p> <p>100 % de la perte de retraite justifiée</p> <p>200 % traitement annuel net</p>

MENTIONS OBLIGATOIRES

Les informations collectées par COLLECTeam font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et l'exécution de votre contrat, à l'identification des irrégularités et à la vérification de la conformité légale et réglementaire en la matière. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités de COLLECTeam, ses éventuels prestataires et sous-traitants, les organismes assureurs et, le cas échéant, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires. Elles seront conservées pendant une durée en adéquation avec leur finalité (cf www.collecteam.fr). Conformément au règlement (UE) 2016/679 vous disposez du droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à COLLECTeam ou par mail à dpo@collecteam.fr avec une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à	Le :	Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
---------------------	-------------	---

COLLECTeam Centre de Gestion Prévoyance 13 rue Croquechâtaigne - BP 30064 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	Société de courtage en assurance de personnes SA au capital de 7 005 000 € N° ORIAS 07 005 898 - www.orias.fr Activité soumise au contrôle de l'ACPR	RCS Orléans 422 092 817 ☎ 02 36 56 00 00 Email marches@collecteam.fr Service réclamation : reclamation@collecteam.fr
--	---	--